

Image not found or type unknown



Panne de voiture après achat

Par **daysie83**, le **10/06/2015** à **11:04**

Bonjour,

j'ai acheté un véhicule d'occasion fin janvier 2015 sous garantie 1 an (pièces qui baignent dans l'huile). Depuis, j'ai rencontré beaucoup de problèmes avec essentiellement des fausses pannes jusqu'à vendredi dernier où elle a fait une vraie panne (poulie d'ampère à changer). Je l'ai ramené au garage où je l'ai achetée. Leur assurance prend en charge à titre exceptionnel 200€ il me reste à sortir 500€ de ma poche pour un véhicule avec lequel je n'ai même pas réalisé 4000 kms.

Y a-t-il un recours possible ? Pouvez-vous me conseiller des articles de lois ?

Merci d'avance.